

# PROGRAMME D'ACTIVITÉS

2016



Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et forestières périurbaines d'agglomérations



*Terres en villes, réseau français des acteurs des politiques agricoles et forestières périurbaines d'agglomération, regroupe actuellement 26 agglomérations<sup>1</sup>.*

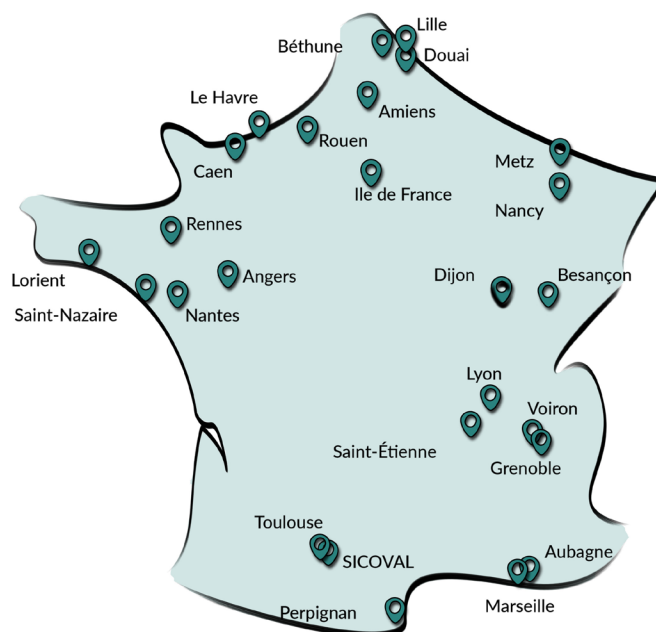
Le réseau poursuit **trois grandes missions** :

1. Favoriser les échanges de savoir-faire entre ses membres,
2. Expérimenter en commun,
3. Contribuer au débat sur l'Agriculture, la Forêt et la Ville.

Ces trois grandes missions sont mises en œuvre dans **cinq grands chantiers** :

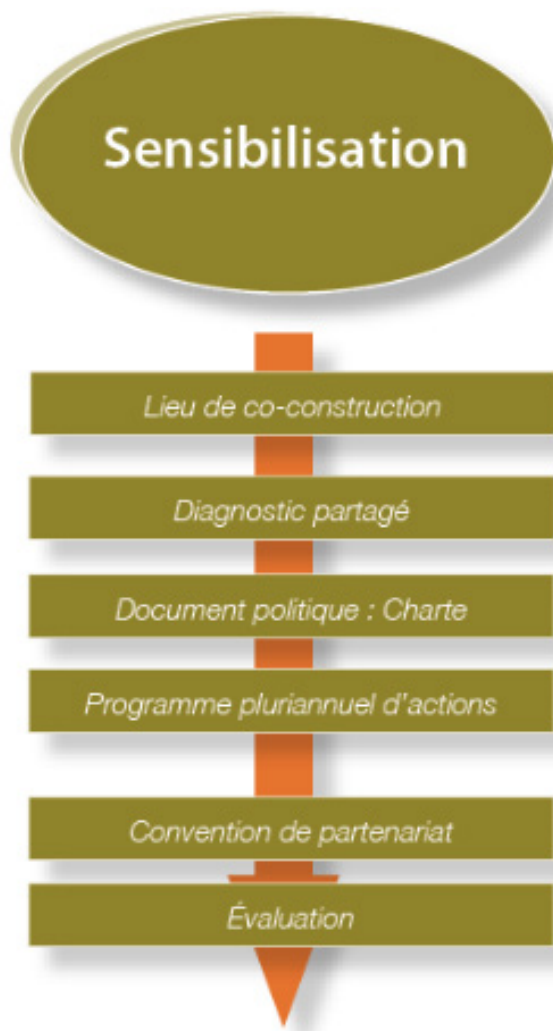
1. La co-construction des politiques agricoles périurbaines,
2. La protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains,
3. L'économie agricole et la gouvernance alimentaire des agglomérations,
4. La prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts périurbains par l'Union Européenne.
5. La forêt périurbaine

<sup>1</sup> Chacune d'entre elles est représentée conjointement par son intercommunalité et la chambre départementale d'agriculture ou par une association paritaire, hors l'Île de France représentée par la Région et la Chambre régionale d'agriculture. Plusieurs projets d'adhésion devraient se concrétiser en 2016.



# I. CONFORTER LE RÉSEAU

## PRÉCISER ET PROMOUVOIR LES VALEURS DU RÉSEAU



La Charte Terres en villes signée le 2 juillet 2008 par les coprésidents du réseau et les représentants des deux réseaux tuteurs, Assemblée des Communautés de France (ADCF) et Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) est centrée sur le développement durable du territoire urbain et périurbain. Cette durabilité concerne tout aussi bien la ville que l'agriculture ainsi que leurs relations mutuelles.

Elle répond à un triple enjeu :

Elle réaffirme ces valeurs et l'engagement des signataires à les mettre en application.

Elle propose une démarche en six étapes pour développer la co-construction des politiques agricoles périurbaines afin de faire progresser tous les territoires dans la mise en place du partenariat et dans la prise en compte des divers enjeux dans leurs projets de territoire.

Elle est aussi un appui pour apprécier les nouvelles candidatures à l'adhésion.

14 agglomérations ont signé cette charte au 1er avril 2015 dont 2 début 2016 (Le Havre et Pays Voironnais). Une quinzième, l'agglomération de Dijon, le fera en juillet 2016.

Le Conseil d'administration a décidé en 2015 de réécrire cette Charte pour l'adapter aux nouveaux enjeux (agriculture urbaine, alimentaire...).

## ASSURER UNE GOUVERNANCE RÉGULIÈRE ET ADAPTÉE DU RÉSEAU

L'organisation du réseau a été complétée en 2014 avec la création des trois commissions plénières pilotant les trois premiers chantiers et la tenue en 2015 de la première réunion régionale. La coprésidence a été renforcée à l'Assemblée générale de 2015 à Angers en organisant le soutien apporté aux coprésidents par les Vice-présidents. Il s'agira en 2016 de poursuivre sur cette lancée et de veiller à bien intégrer les nouveaux représentants de la Région Ile-de-France suite aux élections régionales de novembre 2015.

## RENOUVELER ET ACCROITRE LES ÉCHANGES INTER MEMBRES

Le premier parti pris du réseau étant de faciliter la mise en commun des savoir-faire et de répondre aux interrogations de ses membres, Terres en villes a choisi de développer en 2016 les expérimentations (cf. chantier 2 et 3) qui associent les membres et de privilégier les dispositifs qui favorisent les échanges entre membres : ateliers thématiques, séminaires, groupes d'échanges et de pratiques ... le programme 2016 est copieux en la matière.

L'animation assurée par le secrétaire technique et les chargés de mission du réseau veillera à :

- **Mieux faire circuler l'information entre membres : par exemple, l'intervention de grands témoins du réseau lors des comités de pilotage de l'évaluation de la charte de l'agriculture du pays de Lorient est une innovation prometteuse, testée avec succès fin 2015.**
- **Assurer une relation régulière avec les techniciens des agglomérations membres : on favorisera le déplacement régulier des techniciens Terres en villes dans les agglomérations membres.**
- **En organisant les réunions annuelles inter régionales par grand ensemble de région**

## DÉVELOPPER LES SERVICES AUX MEMBRES ET LA COMMUNICATION INTERNE

Conformément aux décisions du conseil d'administration du 13 mars 2015, on veillera en 2016

- **A développer l'information technique et à améliorer la régularité de sa diffusion : diffusion régulière d'InfoTech TEV en alternance avec la newsletter dorénavant régulièrement diffusée, mise à disposition sur le site internet rénové d'informations techniques régulières, meilleure valorisation des livrables**
- **à organiser les réunions régionales au deuxième semestre 2016**
- **à proposer aux membres de mobiliser la journée gracieuse d'appui technique octroyée chaque année par le réseau à toutes les agglomérations**
- **à développer l'activité politique du réseau**
- **à rendre plus visible l'activité de Terres en villes sur le terrain.**

## RENOUVELER LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

C'est une priorité majeure de 2016, la communication de Terres en villes ayant vieilli et étant peu adaptée aux nouvelles formes de communication. La stratégie de communication, la charte graphique, les principaux médias et types de livrables du réseau dont bien évidemment le site internet seront modifiés afin de mieux afficher l'identité, les valeurs, les fonctions et services du réseau et de faciliter l'accès aux ressources par tous les membres. La mise en valeur régulière des actions des membres sera privilégiée. Cette nouvelle communication sera présentée lors des Rencontres annuelles de Dijon les 7 et 8 juillet 2016.

## II. L'APPROFONDISSEMENT DES CINQ GRANDS CHANTIERS

En 2016, Terres en villes a décidé de poursuivre son fort investissement sur les questions de gouvernance alimentaire territoriale (chantier 3) tout en réinvestissant le champ de la planification et de la protection des espaces agricoles (chantier 2) en lançant l'opération AgriPLUI et en poursuivant la réécriture de sa Charte (chantier 1). L'étoffement de l'équipe technique permet de mieux équilibrer l'activité du réseau.



**1** Chantier  
**CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES AGRICOLES PÉRIURBAINES**

**LE PILOTAGE**

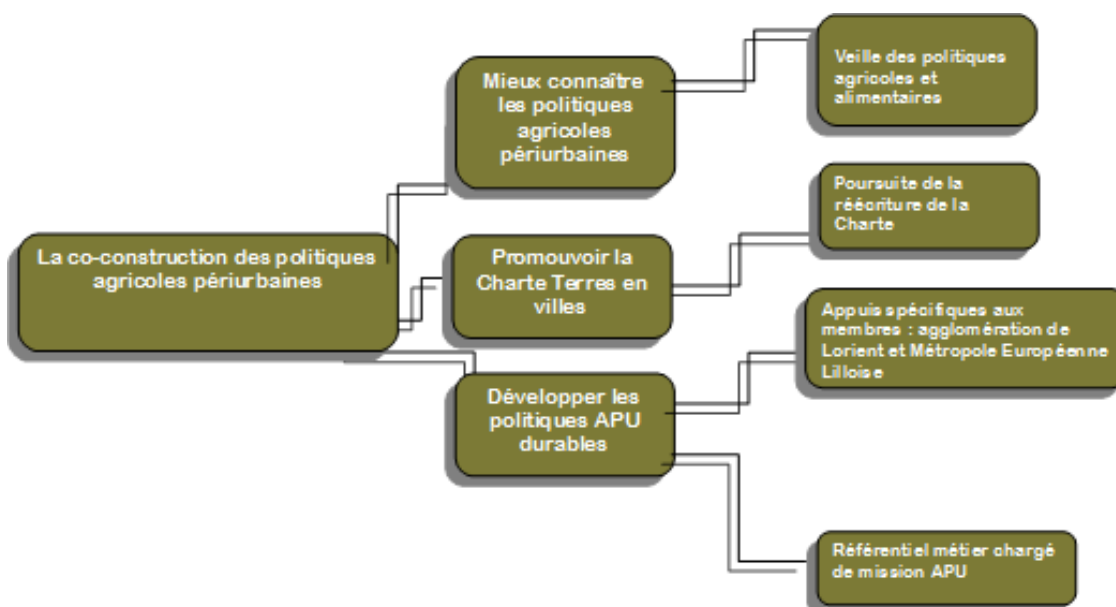
Ce chantier est conduit par un représentant de la région Ile-de-France qui reste à désigner suite aux dernières élections régionales et par Paul CHARRIAU (membre du bureau de la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique), assistés du secrétariat de Terres en villes (Serge BONNEFOY)

**L'OBJECTIF GÉNÉRAL**

Améliorer et développer les politiques locales en faveur de l'agriculture et des espaces ouverts périurbains.

**LES OBJECTIFS 2016**

- Il s'agit :
- de poursuivre la réécriture de la charte Terres en villes afin notamment de prendre en compte les nouveaux enjeux de l'alimentation et de l'économie circulaire
  - d'apporter un appui personnalisé aux membres en matière d'évaluation de leur politique et de renouvellement de leur stratégie agricole et alimentaire territoriale
  - de poursuivre une veille réglementaire et financière sur les politiques agricole et alimentaire d'agglomération



## MIEUX CONNAÎTRE LES POLITIQUES AGRICOLES PÉRIURBAINES DURABLES

### Veille des politiques agricoles périurbaines

Terres en villes assurera deux types de veille en 2016 :

→ **Une veille interne en collectant les principaux documents et informations qui révèlent une évolution sensible de la politique agricole et alimentaire des agglomérations membres**

→ **Une veille externe avec pour but d'appréhender les innovations importantes d'agglomérations non encore membres. Cette veille concerne aussi des expériences hors de la France.**

Le réseau mettra à jour son analyse comparative des politiques engagées qui est très souvent mobilisée pour l'appui aux membres et les interventions extérieures dans des conférences, colloques et autres forum. Et il organisera l'évolution de sa banque d'expériences vers une banque de bonnes pratiques afin d'en augmenter l'intérêt et d'en faciliter la mise en œuvre.

### Poursuivre la réécriture de la Charte

L'Assemblée Générale d'Angers le 9 juillet 2015 a fixé la date de juillet 2017 pour achever la réécriture de la charte de Terres en villes (la charte comme son guide de la co-construction). Le travail est en cours sous la responsabilité de la commission 1. Le programme 2016 fort chargé ne permettra pas de réunir les deux journées nationales envisagées qui seront plutôt programmées au premier semestre 2017.

## DÉVELOPPER LES POLITIQUES AGRICOLES PÉRIURBAINES DURABLES

### Appuis spécifiques aux membres :

→ **Evaluation de la charte de l'agriculture de la communauté d'agglomération du Pays de Lorient**

Terres en villes a été chargée en septembre 2015 d'évaluer la charte de l'agriculture de l'agglomération du Pays de Lorient. Pour Lorient Agglomération, l'évaluation n'est pas une fin en soi mais « un moyen concret de préparation de la nouvelle démarche, l'étude se veut donc à la fois évaluative et prospective, de manière à préparer le nouveau document cadre de la politique agricole du territoire. Lorient Agglomération attend surtout des travaux qu'ils « contribue(nt) à construire une volonté collective pour l'avenir, exprimer des priorités, une cohérence entre moyens et objectifs devra être établie, ainsi que l'ensemble des conditions de son efficacité. »

La méthodologie proposée par le réseau combine la rigueur de l'évaluation (méthode des questions évaluatives testée dans le cadre de l'évaluation croisée et adaptée au cas lorientais : 3 questions évaluatives) avec la créativité et la souplesse de la prospective (méthode des scénarios), tout en impliquant les acteurs de l'agglomération pour chacune des trois phases :

1. Le bilan diagnostic
2. Scénarios pour un projet agricole d'agglomération
3. Approfondissement du scénario retenu, proposition de nouvelle charte et programme d'actions

*La phase 3, actuellement en cours, sera terminée début juillet.*

→ **Appui à la délibération cadre de la Métropole Européenne Lilloise (MEL)**

Le réseau apporte depuis 2015 un appui technique, une assistance à maîtrise d'ouvrage à la Métropole Européenne Lilloise qui élabore sa délibération cadre agricole et alimentaire. Celle-ci devrait être votée courant juin 2016.



### Fin de l'opération partenariale « accompagner les contrats d'agglomération en faveur de l'agriculture périurbaine et de l'alimentation en Nord-Pas-de-Calais » (année 2015):

Les élections régionales ont suspendu la réalisation de l'opération remettant l'organisation des deux journées du réseau des animateurs CAAP'Agglo et du voyage d'étude à 2016. Le nouvel exécutif n'a pas encore précisé sa politique en matière d'agriculture périurbaine et de projets alimentaires territoriaux. Terres en villes assure une ville facilitée par le fait que les 3 agglomérations des CAAP'Agglo sont dorénavant membres du réseau.

### Référentiel métiers APU

AgroParisTech (Unité ingénierie territoriale Clermont-Ferrand) et Terres en villes se sont associés en 2016 pour travailler à un projet de Certificat d'Etudes Avancées (CEA) en agriculture périurbaine : ce sera à l'horizon 2017 une formation complémentaire adaptée à l'élaboration et à la conduite des projets agricoles et alimentaires d'agglomération. A court terme, il s'agit de dresser le référentiel métier des chargés de mission Agriculture (péri)urbaine des collectivités, des organisations agricoles et autres associations. Des entretiens sont prévus auprès des techniciens du réseau au second semestre.

### LES PRODUITS ATTENDUS EN 2016

<b>Ateliers et séminaires</b>	→ <i>cf. appuis techniques Lille et Lorient</i>
<b>Etudes ou recherches</b>	→ <i>Notes de synthèse pour chacune des 3 phases de l'évaluation de la charte de l'Agriculture de l'agglomération du Pays de Lorient</i>
<b>Produits méthodologiques et outils de formation</b>	→ <i>Notes de synthèse pour chacune des 3 phases de l'évaluation de la charte de l'Agriculture de l'agglomération du Pays de Lorient</i>
<b>Décryptage et contributions politiques</b>	→ <i>Premières évolutions de l'écriture de la Charte de Terres en villes</i> → <i>Nouvelle charte de l'agriculture du Pays de Lorient</i> → <i>Délibération cadre MEL</i>
<b>Communication privilégiée</b>	→ <i>Quelques interventions phare, notamment lors de la formation INSET CNFPT sur l'agriculture urbaine</i>

**2**Chantier  
  
 PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS  
 (PÉRI)URBAINS

**LE PILOTAGE**

Ce chantier est conduit par Jean-Claude LEMASSON (Vice-président de Nantes Métropole) et Bernard BAUDIN (membre de la chambre d'agriculture des Bouches du Rhône), assistés du secrétariat de Terres en villes (Jonathan CHARLES et Serge BONNEFOY) en collaboration avec Stéphane LEVEQUE (Cerema), Carole ROBERT (APCA) ainsi que Jean MARLY et Maurice BONNAND (experts bénévoles).

L'équipe technique autrefois appelée AgriSCoT est en voie de recomposition à la faveur du lancement de l'opération AgriPLUi.

**LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

→ Une meilleure prise en compte de l'agriculture et de ses espaces dans la planification et l'urbanisme de projet.

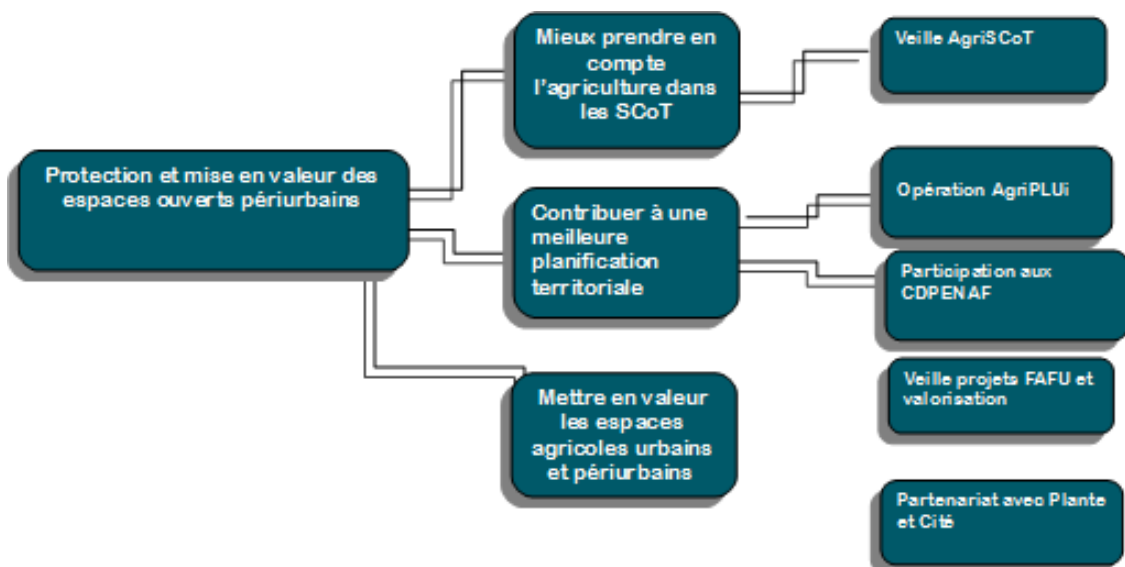
→ Le renouvellement et développement de l'agri-urbanisme

**LES OBJECTIFS 2016**

→ Engager l'opération AgriPLUi

→ Assurer une participation active et structurante de Terres en villes aux CDPENAF

→ Approfondir et développer les outils méthodologiques pour la mise en valeur concertée des espaces agricoles périurbains



## MIEUX PRENDRE EN COMPTE L'AGRICULTURE DANS LES SCOT

### Veille AgriSCoT

En 2016, Lauranne KLIMERACK stagiaire de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble auprès de Terres en villes mettra à jour l'échantillon des 8 SCoT étudiés dans le cadre de l'opération AgriSCoT : ce sera la troisième série d'enquêtes depuis 2008 qui permet d'étudier l'évolution des SCoT et de leur prise en compte de l'agriculture. Cette fois-ci, l'angle privilégié sera celui de la transcription des orientations du SCoT concernant l'agriculture et ses espaces dans les PLU.

## CONTRIBUER À UNE MEILLEURE PLANIFICATION TERRITORIALE

### Opération AgriPLUi

C'est la principale priorité du chantier 2 en 2016 et 2017. L'opération se déroulera sur deux années afin de répondre le plus rapidement possible aux attentes des membres, de nombreuses agglomérations membres s'engageant dans l'élaboration de leur PLUi.

Terres en villes avec l'aide de Lauranne KLIMERACK a déjà réalisé l'état des lieux des agglomérations du réseau et administré un questionnaire pour cerner les attentes des membres. Les résultats de ce questionnaire ont servi à arrêter le programme du premier atelier AgriPLUi qui se tiendra le 31 mai à Paris et à ébaucher le programme des 3 autres ateliers à venir. Tous les ateliers combineront des interventions d'experts ou d'élus, des témoignages d'expériences locales et des synthèses Terres en villes.

Une synthèse des résultats a été diffusée fin avril.

Un «Point Sur» les PLUi a également été produit afin de faire le point sur la procédure. Il sera diffusé en amont de l'atelier du 31 mai. Enfin le réseau qui autofinance cette opération souhaite trouver quelques financements qui lui permettent d'approfondir la question et de produire et diffuser les livrables utiles.

### Participation aux deux CDPENAF 42 et 59 ainsi qu'à la CIPENAF de la petite couronne francilienne

Depuis l'été 2015, Terres en villes, nouvellement reconnue Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) a accepté à ce titre de participer à deux Commissions de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CPENAF de la Loire et du Rhône) et à la CIPENAF de la petite couronne francilienne. Cette participation assez prenante (une réunion tous les deux mois de chaque commission) permet de mieux cerner l'ensemble des questions posées par la protection des espaces agricoles, d'enrichir les travaux du chantier 2 et d'amener Terres en villes à préciser sa doctrine.

## METTRE EN VALEUR LES ESPACES AGRICOLES URBAINS ET PÉRIURBAINS

### Veille et valorisation de travail sur les formes agraires et formes urbaines dans la ville territoire et sa métropolisation

La recherche-action FAFU est terminée depuis fin 2015. Mais le riche matériau accumulé par Terres en villes sur les projets publics de mise en valeur des espaces agricoles périurbains (PAEN, ZAP, reconquête des friches, zones maraîchères...) est encore à valoriser. De premières fiches d'expériences ont été produites pour les Rencontres annuelles d'Angers en juillet 2015 dont le thème portait sur cette thématique. L'idée est de poursuivre cette production en 2016 d'autant plus que la recherche-action PSDR4 Frugal a repris cette thématique dans son volet de recherche 3 sur les formes urbaines.

Le partenariat avec ASTRED'HOR, institut technique de l'horticulture, a également permis de présenter la typologie des projets publics lors du colloque de fin janvier. Un article est en cours de rédaction. Mais la commission 2 devra vraisemblablement étoffer ce programme de valorisation dès 2017, ne serait-ce qu'en prévoyant de réunir des ateliers d'échanges consacrés à la conduite de projets et à leurs résultats.

### Partenariat avec Plante et Cité

Ce partenariat est complémentaire de l'action précédente. Terres en villes a apporté une première contribution en 2015 aux travaux de Plante et Cité sur l'agriculture urbaine. A ce titre, le réseau a notamment co-organisé le workshop de Lyon fin 2015. Le programme 2016 sera précisé en mai : outre un apport général, Terres en villes devrait contribuer au guide de l'agriculture urbaine en matière de conduite des projets agricoles territoriaux et des projets de mise en valeur des espaces agricoles périurbains (cf. Fafu).

## LES PRODUITS ATTENDUS EN 2016

<b>Ateliers et rencontres</b>	→ 2 ateliers AgriPLUi à Paris
<b>Etudes ou recherches</b>	→ FAFU/PAEN : mise à jour des connaissances → Rapport sur passage du SCoT aux PLU en matière de dispositions en faveur de l'agriculture
<b>Produits méthodologiques et formation</b>	→ Livrables AgriPLUi : Point sur le PLUi, synthèse des résultats de l'enquête, actes des ateliers, autres fiches ... → Fiches expériences FAFU/Frugal → Projet de guide avec Plante et Cité
<b>Appuis techniques</b>	→ Benchmarking ponctuel à la demande des membres
<b>Contributions politiques</b>	
<b>Communication privilégiée</b>	→ Intervention FAFU lors du colloque Astredhor → Formation ISET CNFPT → Via la communication Frugal



## ÉCONOMIE AGRICOLE ET GOUVERNANCE ALIMENTAIRE DES AGGLOMÉRATIONS

### LE PILOTAGE

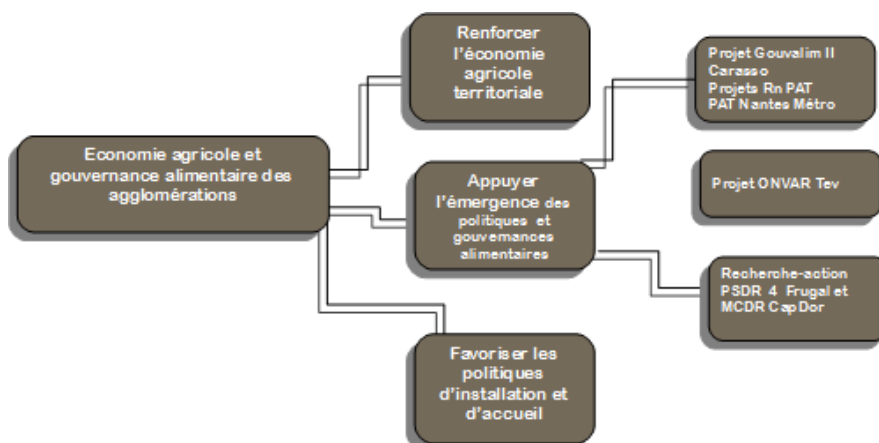
Ce chantier est conduit par Rémy GUYOT (Vice-président de Saint Etienne Métropole) et par Christian MOREL (membre du bureau de Chambre du Doubs et du Territoire de Belfort) assisté du secrétariat de Terres en villes (Sandrine DAUPHIN et Serge BONNEFOY).

### LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Promouvoir et renforcer le développement d'une économie agricole territoriale et ses circuits de proximité
- Appuyer l'émergence et conforter les politiques alimentaires des agglomérations et leurs Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- Favoriser les politiques d'installation et d'accueil

### LES OBJECTIFS 2016

- Poursuivre le benchmarking des nombreuses actions et innovations des membres et de leurs partenaires privés et publics en matière de développement d'agriculture et de circuits de proximité, de gouvernance et de politique alimentaire.
- Développer et renouveler la production d'outils de connaissance et d'outils méthodologiques du réseau en faveur de ces politiques et projets alimentaires territoriaux, et de l'implication des collectifs d'agriculteurs et du développement agricole,
- Favoriser l'innovation, l'expérimentation et apporter l'appui technique nécessaire aux membres
- Contribuer à bien relier politique agricole et politique alimentaire dans les agglomérations et métropoles françaises
- Faire valoir la voix des agglomérations et métropoles, leurs actions, leurs intérêts et leurs propositions en la matière



La priorité 2016 est consacrée aux politiques alimentaires d'agglomération et leurs Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) au sens de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014.

## APPUYER ET ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DES POLITIQUES ALIMENTAIRES

Pour cela, Terres en villes conduit en 2016 trois types de projets qui se différencient par leurs objectifs, méthodes, calendriers et acteurs :

- **Trois projets de mise en réseau d'acteurs consacrés à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégie alimentaire territoriale : projet Gouvalim II, projet Rn PAT et appui à l'élaboration du PAT de Nantes Métropole**
- **Un projet de développement agricole : le projet Onvar de Terres en villes**
- **Deux projets de recherche-action liés au Programme Pour et Sur le Développement Régional 4 : le projet PSDR4 Interrégional Frugal et le MCDR CapDor-PSDR4**

Ces projets ont été élaborés entre le printemps 2014 et l'automne 2015. Ils ont pour finalité de faire de Terres en villes, le lieu ressource des projets et politiques agricoles et alimentaires des agglomérations et métropoles françaises. Cette stratégie « Lieu ressource » prend en compte :

- *l'ensemble de la question alimentaire : système alimentaire territorial, gouvernance, politique et projet alimentaire,*
- *l'ensemble de ses champs : filière alimentaire, nutrition/santé, accessibilité sociale, culture et gastronomie, environnement, urbanisme et aménagement...*
- *l'ensemble des acteurs : collectivités et Etat, agents économiques dont agriculteurs, monde de la société civile.*

Elle couvre l'ensemble des compétences souhaitables d'un lieu ressource : production de connaissances, observation et parangonnage (benchmarking), recherche-action, expérimentation, formation, évaluation, capitalisation, information, appui et assistance à maîtrise d'ouvrage, contribution politique.

Terres en villes confronte systématiquement sa volonté stratégique aux acquis des appuis ou assistances à maîtrise d'ouvrage à ses membres et principaux partenaires : évaluation de la charte de l'agriculture et de la stratégie « filière alimentaire locale » de Lorient agglomération, appui pour la délibération cadre Agriculture et Alimentation de la Métropole Européenne Lilloise, appui au Projet Alimentaire Territorial de Nantes Métropole, opération CAAP'Agglo du Nord-Pas de Calais, interventions lors de formations CNFPT et CAP rural...

Comme pour AgriPlui, les attentes des membres et partenaires se font de plus en plus pressantes conduisant le réseau à privilégier une production de livrables chemin faisant mais sans sacrifier l'exigence de qualité des travaux. Les projets de recherche-action sont le bon garde-fou contre trop de précipitation.

## Les projets de mise en réseau d'acteurs consacrés à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégie alimentaire territoriale

### → **Projet Gouvalim II « Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises » soutenu par la Fondation Carasso - 2015 à 2017**

Le premier projet, Gouvalim II, est réservé aux acteurs des agglomérations du réseau. Financé par la Fondation Carasso<sup>1</sup>, il est centré sur les démarches d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie alimentaire d'agglomération. Gouvalim II privilégie les échanges entre les agglomérations les plus avancées du réseau sur cette thématique, les agglomérations désireuses de se doter d'une politique alimentaire, et le secrétariat technique de Terres en villes et ses partenaires experts et scientifiques.

Il est structuré en 6 actions principales :

1. Mettre en place la gouvernance multi-acteurs du projet et l'administrer
2. Dresser l'état zéro des trois agglomérations pilote (en fait aujourd'hui, six agglomérations : Douai, Grenoble, Lille, Lorient, Lyon, Nantes) et des agglomérations de rang 2 (7 agglomérations aujourd'hui : Amiens, Angers, Artois Comm, Caen, Le Havre, secteur francilien, Toulouse) - 2014 à 2015
3. Enrichir la stratégie alimentaire des 3 agglomérations et sa mise en œuvre - 2015 à 2017
4. Echanger pour mieux capitaliser
5. Produire la démarche et ses outils
6. Diffuser et faire perdurer

Le premier atelier inter-agglos rang 1 et le séminaire toutes catégories d'agglomération confondues ont lieu ce premier semestre 2016, les états zéro de chaque agglomération étant terminés. Ce projet est devenu le lieu d'échanges permanent des membres du réseau sur la politique alimentaire d'agglomération.

### → **Le deuxième projet « Rn PAT »**

Le projet de mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) « Réseau national pour un projet alimentaire territorial co-construit et partagé » (2015 - 2018), s'adresse aux acteurs de tous les territoires français et aux grands réseaux nationaux. Rn PAT vise à favoriser l'élaboration et la mise en œuvre des Projets Alimentaires Territoriaux, dispositif créé par la Loi d'Avenir pour l'Agriculture et de l'Alimentation (LAAF).

Copiloté par Terres en villes (chef de file) et l'APCA, ce projet associe dans sa conduite, l'ADCF, la FNAU, quatre universités ainsi que la chaire Unesco Alimentations du Monde Supagro Montpellier et le Conseil départemental du Gard.

Il poursuit 4 axes :

- Axe 1 - Mettre en réseau les partenaires et autres acteurs en faveur de la co-construction du projet alimentaire territorial
- Axe 2 - Proposer une ou des démarche(s) de co-construction du projet alimentaire territorial
- Axe 3 - Approfondir les thèmes stratégiques d'un projet alimentaire territorial
- Axe 4 - Capitaliser les résultats du projet pour mieux transférer et faire perdurer la démarche

Un réseau de 12 territoires témoins urbains, périurbains et ruraux est mis en place dans ce projet qui doit contribuer aux réflexions du Réseau Rural Français, de ses copilotes (MAAF, CGET et ARF) et à l'évolution des politiques publiques. Le séminaire de lancement aura lieu à Paris (Apc) le mardi 14 juin 2016.

### → **Projet PAT Nantes métropole 2016 à 2017**

Terres en villes apporte son appui à Nantes Métropole aux côtés de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique et de l'IUFN pour l'aider à élaborer son Projet Alimentaire Territorial. A ce titre, le réseau est membre du Comité Technique (CoTech).

## LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE : LE PROJET ONVAR DE TERRES EN VILLES

### Projet ONVAR – 2015 à 2020

Financé par le compte d'affectation spéciale du développement agricole et rural (CASDAR) alimenté par la taxe sur les exploitations agricoles, le projet vise à évaluer et renouveler les modalités d'implication des collectifs d'agriculteurs et du conseil de développement agricole dans l'élaboration de projets alimentaires territoriaux durables, promouvant l'agro-écologie.

- *Pour l'objectif 1 : Identifier et évaluer les innovations des projets agricoles et alimentaires territoriaux en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs*
- *Pour l'objectif 2 : Identifier les principales compétences à mettre en œuvre en matière de développement agricole et les hybridations nécessaires en matière d'expertise pour des projets alimentaires territoriaux durables co-construits*
- *Pour l'objectif 3 : Produire les outils méthodologiques nécessaires, y compris en matière de formation*
- *Pour l'objectif 4 : Diffuser les résultats et expérimenter les outils auprès des collectifs d'agriculteurs dans 6 agglomérations pilote*

Le réseau réalise actuellement une enquête auprès des organismes agricoles de toutes les agglomérations membres pour repérer l'organisation du développement agricole sur le terrain et les collectifs d'agriculteurs existants. Le croisement de ces données avec le repérage déjà fait des actions innovantes des agglomérations en matière d'agriculture de proximité et d'alimentation déterminera un échantillon de 20 actions innovantes qui seront analysées plus finement pour cerner l'évolution en cours du conseil en agriculture en la matière. Cette analyse sera mise au débat des membres dans le cadre d'ateliers.

## LES PROJETS DE RECHERCHE-ACTION LIÉES AU PROGRAMME POUR ET SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 4

### La recherche-action interrégionale Rhône-Alpes et Grand Ouest PSDR4 Frugal (FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire) – 2015 à 2019

Elle a pour but d'accroître la connaissance scientifique et méthodologique nécessaire à l'établissement de système alimentaire métropolitain durable. Les terrains de recherche principaux sont 6 agglomérations du Grand-Ouest (Angers, Caen, Lorient, Nantes, Poitiers, Rennes) et 3 agglomérations de Rhône-Alpes (Grenoble, Lyon et Pays Roannais). Terres en villes en est le référent acteur interrégional et régional.

Le projet articule quatre volets de recherche (VR) auxquels correspondent 4 volets de valorisation (VV):

- *Le VR1 « Flux » analyse les flux alimentaires de chaque terrain, de la production locale aux volumes consommés, en passant par les aspects de transformation et de logistique. Structurés autour de l'économie et de la géographie, les travaux visent à cerner d'abord la réalité actuelle de ces flux pour pouvoir, dans un second temps, proposer des volets prospectifs concernant les adaptations à imaginer pour aboutir à un métabolisme urbain plus performant.*

Le VV 1 « Comprendre et analyser les flux alimentaires territoriaux » visera à sensibiliser les décideurs publics et privés et à donner aux acteurs les moyens d'agir sur les flux alimentaires de leur territoire

- *Le VR2 « Acteurs et modalités de gouvernance » vise la description et l'analyse des dispositifs actuels de l'action publique territoriale, tout en ciblant des études de cas innovants dans la perspective d'identifier leurs caractéristiques et les conditions de leur transférabilité. Ce VR envisage aussi les enjeux de démocratie alimentaire i.e. les conditions économiques, politiques et sociales permettant l'accès de toutes les catégories de population à une alimentation saine localisée et de qualité.*

Le VV2 « Décrypter les jeux d'acteurs et les modalités de la gouvernance alimentaire territoriale » construira les outils méthodologiques indispensables.



→ Le VR3 « Formes » hybride des approches d'urbanisme et d'agronomie à des injonctions spatiales. Il interroge les modalités de construction de la ville, d'hybridation agri-urbaine ainsi que d'allocation et de gestion du foncier. Il s'intéresse aux systèmes de production agricole les plus propices au renforcement de l'autonomie alimentaire métropolitaine.

Le VV3 « Construire les formes agriurbaines de la métropole alimentaire » créera les outils nécessaires à la mise en place de la planification alimentaire sur le territoire.

→ Le VR4 « Systèmes », interdisciplinaire, a pour fonction de mettre en lien l'ensemble des éléments d'analyse et résultats progressivement rassemblés dans les VR1, VR2 et VR3, de manière à offrir une lecture d'ensemble des conditions de relocalisation spatiale et de reconnexion économique et sociale des systèmes alimentaires des métropoles étudiées.

Le VV4, « Co-construire le système alimentaire métropolitain durable et mettre en place sa gouvernance » créera les principaux outils indispensables aux acteurs locaux et régionaux. Dans cette optique, on croisera les résultats de recherche Frugal et les résultats des travaux du projet Carasso, de Rn PAT et du projet ONVAR conduits par Terres en villes.

### **Le projet de MCDR intitulé CAPDOR-PSDR «Capitalisation et Diffusion des Connaissances issues des dispositifs de Recherche partenariale sur le développement agricole et rural» - 2015 à 2018**

Piloté par l'INRA, il a pour but d'améliorer la collaboration chercheurs – acteurs sur trois thématiques. Terres en villes est le référent acteur pour la thématique de la gouvernance alimentaire, le partenaire de l'Inra SADAPT pour suivre et capitaliser les projets PSDR4 sur le thème : Frugal, Inventer, Perfecto, SYAM...

## **LES PRODUITS ATTENDUS EN 2016**

<b>Ateliers et rencontres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Nombreux ateliers, séminaires et groupes d'échanges et de pratiques des différents projets</li> <li>→ Rencontres annuelles de Terres en villes sur le thème « Villes et terroirs du futur »</li> </ul>
<b>Etudes ou recherches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Etats zéro des projets Gouvalim II, Rn PAT et Frugal</li> <li>→ Rapports intermédiaires divers</li> </ul>
<b>Produits méthodologiques et formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Fiches expérience logistique</li> <li>→ Glossaires et bibliographies</li> <li>→ Divers</li> </ul>
<b>Contributions politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Dans le cadre de Rn PAT</li> </ul>
<b>Communication privilégiée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Liée aux évènements Gouvalim II, Rn PAT et Frugal</li> <li>→ Rencontres annuelles de Dijon</li> <li>→ Nombreuses interventions en colloque ou formation</li> <li>→ Blog Frugal et site internet Terres en villes</li> </ul>



## 4 Chantier

### PRISE EN COMPTE DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES OUVERTS PAR LA POLITIQUE EUROPÉENNE

#### LE PILOTAGE

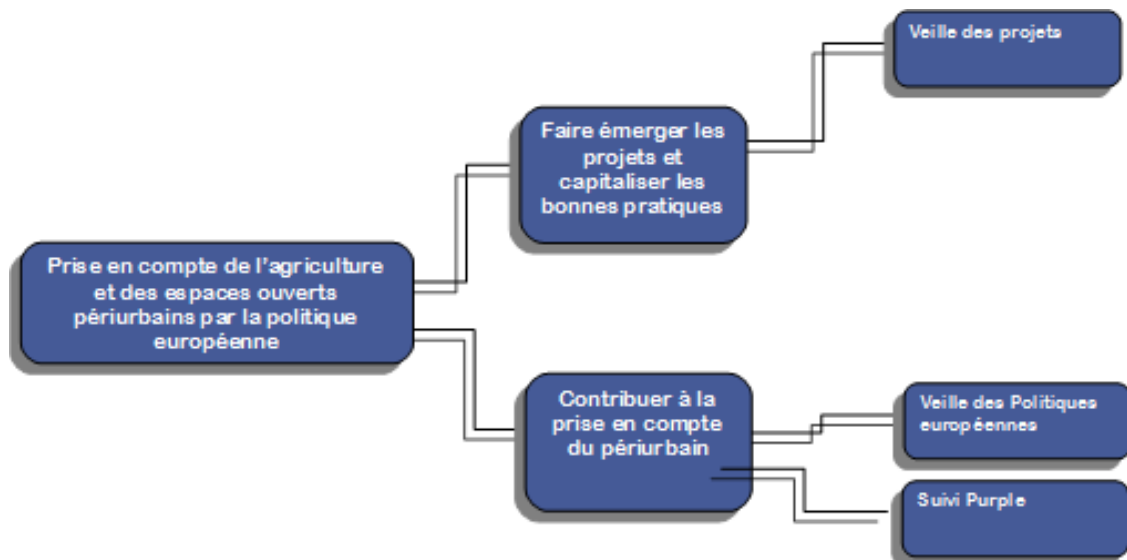
La gouvernance du chantier est à préciser.

#### L'OBJECTIF GÉNÉRAL

Développer une culture européenne dans le réseau et favoriser la prise en compte de la problématique agricole périurbaine par l'Union Européenne

#### LES OBJECTIFS 2016

Assurer une veille en matière de projets périurbains, de politiques européennes et de réseaux périurbains européens. C'est le suivi du réseau européen Purple qui est ma principale source d'informations.





## LE PILOTAGE

Ce nouveau chantier est conduit actuellement par le secrétariat.

## L'OBJECTIF GÉNÉRAL

Recenser et faire connaître les actions des membres et définir progressivement les objectifs du chantier

## LES OBJECTIFS 2016

Veille des actions des membres



## **Terres en villes**

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et forestières périurbaines d'agglomérations  
[www.terresenvilles.org](http://www.terresenvilles.org)

40, avenue Marcellin Berthelot    22, rue Joubert  
CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2    75009 Paris